



LE RENDEZ-VOUS DES GRANGES

MAIRIE

☎ **04 75 98 50 80**

Courriel : secretariatmairie@les-granges-gontardes.fr
Site internet : www.les-granges-gontardes.fr



Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00
Jeudi de 15h00 à 19h00

Bulletin Municipal n° 80 JUIN 2023

Services au public

Les permanences de Madame le Maire
sur rendez-vous

Urbanisme et travaux
Gérard Bauméa
sur rendez-vous

Agence Postale
☎ 04 75 98 57 70

Du Lundi au Vendredi
de 8h45 à 12h15

Bibliothèque
« Autour du livre »
☎ 04 75 98 01 16

✉ : associationautourdulivre@gmail.com

Mardi et Jeudi 16h à 18h30
Mercredi 10h à 12h00
Fermée les jours fériés

École

☎ Maternelle 04 75 98 01 19
☎ Primaire 04 75 98 55 04

Déchetterie

Déchets ménagers et tri sélectif
Service Déchets de la CCDSP
☎ 04 75 96 06 12

COVED 04 75 00 88 30
SITA 04 75 51 64 96
CARRIÈRES 04 75 98 53 80

Services médicaux

Médecin : Dr Sylvie Fabre
☎ 04 75 98 62 71

Infirmier : Cédric GUILLOU
☎ 07 68 71 50 18

Orthophoniste : Célia Haen
☎ 06 28 97 68 46

Transport privé, médical
toutes distances. Agréé
transports médicaux assis

Taxis Debard
☎ 06 18 37 21 14

✉ : taxis.debardc@gmail.com

Taxis des Granges Gontardes
Matthieu Citton

☎ : 07 50 98 77 43

✉ : taxidesgrangesgontardes@gmail.com

MOT DU MAIRE

La période estivale approche synonyme de repos bien mérité et de vacances. C'est le moment pour oublier les tracas et passer des moments agréables en famille ou avec des amis.

Pour cela nous pouvons compter sur nos dynamiques associations qui nous préparent cet été de beaux moments de rencontres. Il est bon d'avoir la possibilité de pouvoir laisser nos soucis de côté et se détendre en profitant de la douceur estivale. Faisons en sorte d'être présents et de pouvoir vivre d'agréables moments ensemble.

Cela fait trois ans que vous nous avez fait confiance pour diriger notre village. Je tiens à remercier l'équipe municipale qui m'entoure, pour son travail et son investissement au quotidien.

Animés par la passion, pour notre village, qui nous a guidés durant ces trois années, nous poursuivons notre tâche avec le même état d'esprit : vous servir avec dévouement, responsabilité et humilité.

Les réunions animées par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Drôme (CAUE) nous permettent d'engager les premières étapes de la reconstruction de la future salle polyvalente. Les associations ont été consultées et une réunion publique sera prochainement organisée.

Notre approvisionnement en eau potable reste un sujet crucial, d'autant plus important au regard de la raréfaction de la ressource et de la sécheresse qui pourrait nous toucher cette année encore. Les ressources en eau doivent être préservées. Au quotidien, les services techniques surveillent notre réserve, repèrent d'éventuelles fuites et choisissent des aménagements floraux économes en eau.

Au niveau de la commune nous faisons tout notre possible pour atteindre cet objectif, mais c'est aussi une responsabilité individuelle, une responsabilité de chacun d'entre nous. Dans cet engagement je vous invite à vous poser la question de savoir si votre utilisation de l'eau est raisonnable au vue des conditions climatiques que nous voyons évoluer au fil des années.

Réfléchir et adapter nos comportements, je suis certaine que nous sommes une majorité à le faire. Continuons, amplifions, et plaidons pour que nous soyons toujours plus nombreux à agir.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Hélène MOULY, Maire



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse
Usages d'agrément



Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme

Plus d'information sur le site de la préfecture : <https://www.drôme.gouv.fr>
Acteurs de l'État > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse

Sensibilisation à la réduction des déchets



Les goûters « zéro déchet » organisés pour les enfants du périscolaire de l'école Vallon les Fontaines ont eu un succès retentissant. L'objectif principal de l'événement était de sensibiliser les enfants à l'importance des circuits courts, de promouvoir les produits locaux tout en évitant les déchets. L'animatrice Valérie, à l'initiative de l'événement,

a mis l'accent sur l'importance de réduire les déchets dans notre environnement mais aussi de manger plus sainement. Les enfants ont été éveillés aux avantages de la réduction des déchets et de la réutilisation des matériaux (yaourts en verre consignés).

Les enfants ont été encouragés à apporter une bouteille réutilisable.

Tous les produits dégustés par les enfants étaient issus de producteurs locaux, ce qui leur a permis de découvrir la variété des aliments produits dans leur région et de comprendre l'impact environnemental positif de l'achat de produits locaux en réduisant les émissions de gaz à effet de serre dues au transport.

Les enfants ont apprécié les différents saveurs ces produits et ont été surpris de découvrir que la nourriture locale pouvait être si délicieuse.

Les enfants ont été ravis de l'événement et ont appris beaucoup sur la réduction des déchets et l'importance de préserver notre environnement. Ils ont également appris des astuces pour réduire les déchets : les restes des pommes ont été déposés dans le composteur collectif proche des jardins partagés.

Merci Valérie pour cette belle initiative. C'est certain, les enfants en parleront à leurs parents et leurs proches.



Les bons réflexes pour lutter contre la prolifération des moustiques

Qui dit retour de l'été et du soleil dit retour des moustiques sur les terrasses et dans les jardins.

Au quotidien, pour diminuer leur nombre, la méthode la plus efficace consiste à supprimer les accumulations d'eau stagnante pouvant abriter des larves. À réparer les fuites, à curer régulièrement les gouttières, regards et autres caniveaux ou à couvrir les réserves d'eau. Il est aussi conseillé d'éviter l'utilisation des pots de fleurs avec réserve, de supprimer ou vider régulièrement les petits récipients (vases, soucoupes des pots de fleurs), d'arroser avec modération et d'entretenir le jardin ou les végétaux de la terrasse en débroussaillant, taillant les herbes hautes et les haies, élaguant les arbres et en ramassant les fruits tombés et les débris végétaux.



Infirmier

Monsieur Cédric GUILLOU nouvel infirmier clinicien, à l'honneur de succéder à Mme Sylvie CAPUTO.

Il vous propose tous types de soins à domicile 7 jours / 7 et 24 h / 24. Les soins réalisés en cabinet se feront sur rendez-vous au 07 68 71 50 18 au 5 Route de Grignan.



Hausse de la TGAP & simplification du tri

« Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas ! »

-Ce n'est pas nouveau : nos déchets nous coûtent chers ! Nous y sommes... Comme partout en France, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) est passée de 36 € la tonne en 2020 à 65 € en 2023. Avec l'impact dû à la hausse du coût du carburant, le coût global du traitement des ordures ménagères a enregistré une hausse d'environ 400 000 € sur le budget du service intercommunal des déchets de Drôme Sud Provence ! Autrement dit, pour réduire le coût collectif de nos déchets, rien de tel que d'éviter d'en produire... Donc composter et trier.

- Depuis 2023, sur le territoire de Drôme Sud Provence, le tri est simplifié par la suppression des « bacs bleus » : les papiers et cartonnets sont dès maintenant jetés dans les « bacs (couverts) jaunes ou bleus » avec le reste de vos emballages, vous pouvez mélanger !

- A partir du 1^{er} janvier 2024 : au niveau national, nous aurons tous l'obligation de composter nos déchets putrescibles, ce qui devrait théoriquement réduire considérablement notre production de déchets. Pour nous y aider, un composteur partagé est mis à votre disposition près des jardins, des lombricomposteurs et composteurs individuels sont disponibles.

Et si on s'y mettait avant d'y être contraint par la Loi ?

Le tri se simplifie

Tous les emballages et tous les papiers seront à déposer dans le bac jaune.

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES

TOUS LES EMBALLAGES METALLIQUES

CARTONNETTES

PAPERS

BOITES ALIMENTAIRES

Prochainement, le bac bleu pour les papiers se transforme en bac jaune. Ceci permettra de simplifier le geste de tri, de réduire les passages des camions de collecte et d'optimiser le taux de remplissage des bacs.

CCDSP

#SUIVEZMOI

Commissariat de communes

Drôme Provence

04 75 96 06 13

infotri@ccdsp.fr

www.ccdsp.fr



LA VIE DU VILLAGE

Raccordez-vous à la fibre optique

Vous pouvez dès à présent souscrire un abonnement fibre auprès de 10 opérateurs disponibles : Bouygues Télécom, Coriolis, Free, Knet, NordNet, Orange, Ozone, Rézine, SFR et Vidéo Futur. Suivez les étapes pour raccorder votre foyer et surfez à la vitesse de la lumière. Pour toutes questions vous pouvez contacter la hotline par tel : 04-82-48-00-18 du lundi au vendredi de 8 h à 20 h



Panneaux d'affichage

Des panneaux d'affichage libre, encadrés par le Code de l'environnement ont été implantés sur le territoire de la commune

- Chemin des Sources
- Rue Georges Chouleur



Accompagnement des ménages dans la rénovation

Vous avez un projet de rénovation de votre logement ? Vous souhaitez trouver des solutions



pour faire baisser vos consommations énergétiques ? Contactez le service public de la performance énergétique de l'habitat pour être

accompagné en toute neutralité : service porté par la communauté de communes Drôme Sud Provence en partenariat avec le CEDER qui met à disposition des accompagnateurs France Rénov'. Vous obtiendrez des conseils techniques et financiers personnalisés.

Un numéro unique : 04 75 26 22 53
Site Internet du CEDER : <https://www.ceder-provence.org/>



Commission jeunesse



Tu as entre 9 ans et 16 ans, tu t'intéresses à la vie de ton village, tu souhaites échanger avec d'autres jeunes et présenter des propositions sur des besoins et problématiques identifiés concernant toutes questions

liées à l'enfance et la jeunesse, tu souhaites organiser des événements répondant à des besoins ou des envies partagées, tu souhaites mettre en place ou aider à la mise sur pied de projets avec et pour les jeunes, en particulier dans les domaines de la citoyenneté, de la culture, du sport, de la prévention et des loisirs, fais-toi connaître en mairie **par téléphone au 04-75-98-50-80 ou mail secretariatmairie@les-granges-gontardes.fr**

Relais Petite Enfance

Lundi 12 juin, de nombreuses Assistantes maternelles du Relais Petite Enfance se sont retrouvées pour leur atelier et confectionner un présent pour la fête des papas dans une salle à la Mairie de Les Granges Gontardes. Ce métier vous intéresse ? Contacter Madame Sylvie GALISSARD Tel : **06.19.15.22.55**



relais.assistantes.maternelles@donzere.net

Casacouleur

Située au 1 chemin Ferré, le Logis de Berre, la Casacouleur présente tout l'été les travaux d'Anne Poupard. Avec une petite solderie d'artiste pour faire place au nouveau : peinture, sculpture, céramique, livres d'artiste et poésie.



Un 4^e Adjoint nommé au conseil municipal



Monsieur Jean-Christophe CAMBON élu 4^e Adjoint au maire, lors du dernier Conseil Municipal du 06 juin 2023. Il aura particulièrement en charge les dossiers d'urbanisme et le suivi des réseaux.

Sachets Canins

Pensez y !!!!!

Des enfants jouent sur les espaces verts et les cadeaux laissés par les chiens de maitres peu scrupuleux sont peu agréables.



Un chemin propre ne dépend pas seulement de l'efficacité des services de nettoyage, mais aussi du civisme des personnes qui passent par là !!!

En cas de non-respect de l'obligation, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

Information événements

Trois nouvelles structures métalliques positionnées aux entrées du village permettent aux associations d'annoncer en tout respect de la sécurité et de l'environnement leurs différents projets.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'association de pétanque du village : l'ASPGG

L'année 2023 a débuté sportivement pour notre association de pétanque en avril. Nous tenons à remercier la mairie ainsi que les différents mécènes, pour le travail effectué sur l'agrandissement du local et la réfection des terrains. Sans eux, nous n'aurions pas pu concrétiser notre projet. L'ambiance familiale basée avant tout sur la convivialité mise en place par le bureau qui siège depuis quelques années, a eu comme conséquence une augmentation constante du nombre d'adhérents.

Si vous souhaitez passer un moment de détente, n'hésitez pas à venir nous rencontrer tous les dimanches matin de 10 h à 12 h jusqu'au mois d'octobre pour échanger et jouer avec des amateurs ou des joueurs confirmés.



Amicale Laïque

C'est bientôt la kermesse !!!
Au programme cette année :
spectacle des enfants, jeux et
châteaux gonflables

Repas : couscous

Cette année vous pouvez vous inscrire au repas via :

<https://www.helloasso.com/associations/amicale-laïque-de-l-ecole-vallon-les-fontaines/evenements/kermesse-de-fin-d-annee>



Cette association, qui s'adresse à toute personne retraitée (ou en âge de l'être), clôture sa saison le jeudi 29 juin pour une reprise le jeudi 31 août 14 heures à la salle du Moulin (jeux de cartes, de société ou marche dans les environs). N'hésitez pas à vous joindre à nous, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons. En septembre nous célébrerons le 10^e anniversaire de l'association avec une journée particulière le jeudi 14 septembre.... Contact : tout adhérent ou M. D Vincent 06 84 86 97 25. lesdaniels.vincent@gmail.com

Sur la continuité de ROLAND GARROS



Vous voulez jouer au tennis !!!
Vous pouvez prendre une adhésion à l'année : 40 euros adultes et 35 euros enfants. (contact facebook)
Ou directement réserver votre court via l'application téléphone/internet : Anybuddy

Café du Lavoir

Les membres du bureau vous ouvrent les portes du café du Lavoir tous les vendredis de 19 h à 23 h et les samedis de 9 h à 14 h.

Le vendredi 9 juin, au café du Lavoir a eu lieu la remise de prix concernant le concours photos organisé en avril / mai intitulé « Le printemps dans notre village ». La gagnante Camille s'est vu remettre un agrandissement photo de son « œuvre » ainsi qu'une bouteille de vin de son choix. Le prix a été remis par Etienne responsable des animations du café du Lavoir, en présence de Fabienne Kobi adjointe et responsable des associations.

L'association du café du Lavoir remercie tous les adhérents de leur participation, cette « animation » sera renouvelée ultérieurement.



Comité des Fêtes

Toutes les informations sont sur le site de la commune, panneapocket et le facebook du comité des fêtes.



Boîtes à Livres

Une boîte à livre est installée Passage de la cure



France services

Pour vos démarches administratives : Un ordinateur « France services », est en libre accès aux heures d'ouverture à l'agence postale.



Actions pour les aînés

Un bon d'achat d'une valeur de 35 € valable jusqu'au 31 octobre 2023 à toutes les personnes de 70 ans et plus. Un repas avec animation pour les personnes de 65 ans et plus dans l'année et à leur conjoint quel que soit leur âge. Cette année le repas se fera le 8 octobre à la salle des fêtes de Roussas.

Animation : prévention des chutes mardi 3 octobre à 14 heures 30.

Convention CAUE - Salle Polyvalente et réhabilitation et aménagement du site de la mairie

L'objet de la convention est l'accompagnement à l'approfondissement de l'étude avec les élus, les usagers et les partenaires concernés sur les éléments de programme, la rédaction du document de synthèse des travaux envisagés (bâtiment et espaces extérieurs) et l'expression des objectifs de la commune.



Fourrière

Dans le cadre de ses obligations la commune conventionne avec le SIFA qui s'engage à recueillir dans ses locaux à Pierrelatte tous les chats et chiens trouvés errant sur la voie publique de la commune de Les Granges Gontardes. La participation de la commune à cette fourrière est de 1 € par habitant et par an. Seuls les agents municipaux sont habilités à y amener les animaux.

Un nouveau véhicule

Les services techniques disposent d'un nouveau véhicule Berlingot Van fourgon électrique acquis sous forme de Location Longue Durée. Un premier loyer de 5 278,98 € TTC et 60 loyers de 414,26 € TTC. Le bonus écologique, d'un montant de 5 000 €, sera reversé directement à la commune.

Tarifs de la restauration scolaire et du périscolaire

Le prestataire « Plein Sud Restauration » a augmenté le coût du repas de 10,5 % en répercutant la hausse des denrées alimentaires. Avec les frais d'encadrement, le coût d'un repas est évalué à 9,80 €. A la rentrée de septembre, le tarif d'un repas sera fixé à 4,50 €. L'heure de périscolaire reste inchangée : 2 €

Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau et de l'assainissement collectif

Les rapports de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement sont à disposition sur le site de la commune.

Adhésion à ANCRE

L'association ANCRE est une plateforme active de la réinsertion pour l'emploi, mais aussi un acteur économique incontournable de notre territoire. Son rôle est de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les donneurs d'ordres.

Notre collectivité est amenée à solliciter l'association pour des travaux d'espaces verts : entretien, élagages... coût de l'adhésion : 50 € par an.

Bail avec la société COVED/PAPREC

La commission paysage de la future installation de stockage des déchets non dangereux exploitée par la société COVED/PAPREC, qui commencera son exploitation le 1^{er} janvier prochain, a préconisé la réalisation d'aménagements paysagers. La commune acquerra les parcelles concernées auprès de la SNCF et les donnera en location avec un bail à la société COVED/PAPREC.

Le loyer annuel a été fixé à 4 000 € révisable tous les ans, pour une durée de 17 ans, à partir de l'année 2023.

Bail avec la société de chasse communale des Granges Gontardes

Un bail emphytéotique entre la commune et l'association de chasse communale donne la possibilité aux chasseurs de bénéficier des parcelles boisées D586 et D588 soit 5 ha, moyennant une redevance de 100 € annuelle révisable.

Les platanes du Champs de Mars

Suite à une expertise par l'ONF, deux d'entre eux sont malades et un abatage est préconisé. Les autres sont sous surveillance, affaire à suivre... .



Nouveaux habitants

Bienvenue à :

- Nora SADOUNI
- Eric SANTIAGO SREGOS
- Tom TOURNEUR
- Emilie DUCREUX
- Gaëtan RENOUEUR
- Florent BALARDELLE
- Elodie & Hamza NEDJADI

Avis aux nouveaux habitants

Pensez à venir en Mairie pour :

- ouvrir votre abonnement au service eau,
- prendre la carte d'accès à la déchetterie..

État Civil

- Naissance

- Paul PINARD ROUSSELET né le 18/01/2023
- Alessio & Noëlya GERMAIN nés le 10/04/2023
- Clémence ETIENNE née le 08/05/2023
- Leyanna APROYAN née le 07/06/2023

L'équipe municipale présente toutes ses félicitations aux parents et souhaite la bienvenue aux bébés.

Mariage

- Maëlle AVRIL & Bertrand BIENNER le 18/03/23
- Chloé VILBOURG & Loïc DERSIGNY le 22/04/23

L'équipe municipale présente tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

PACS

- Léa AUBENAS & Yanis MERABET le 06/04/23

L'équipe municipale leur présente tous ses vœux de bonheur.

Cet État Civil est élaboré d'après les registres de la Mairie. Nous nous excusons auprès des habitants de la commune de Les Granges Gontardes pour d'éventuels oublis au sujet de leurs proches.

Urgences

Défibrillateur : l'appareil est installé à gauche de la porte de la mairie, fixé au mur

Urgences en général.....	114
Urgence Europe.....	112
Samu.....	15
Police.....	17
Pompiers.....	18
SITA.....	04.75.51.64.96
Gendarmerie.....	04.75.51.60.06
Centre antipoison Grenoble.....	04.76.42.42.42
E.D.F Sécurité Dépannage.....	0810.333.321
Drogues Alcool Tabac InfoServ.....	800.23.13.13
Violences conjugales.....	3619
Violences faites aux enfants et adolescents...	119

Les événements à venir

- * **23 Juin** Kermesse école Vallon les Fontaines
- * **24 juin** Concours de pétanque 18h30
- * **28 juin** Journée verte
- * **30 juin au 02 juillet** Fête Votive
- * **1er juillet** Feu d'artifice
- * **25 juillet** : Cinéma sous les étoiles
- * **30 août** Visite du village 18 h00
- * **1, 2, 3 septembre** : Bar éphémère « Le Rescapé »
- * **2 Septembre** Forum des associations
- * **3 Septembre** Marché des créateurs
- * **8 septembre** Inauguration Espace Mistral
- * **8 octobre** Repas CCAS

Sous réserve des dernières informations reçues.

Urbanisme

Pour tous vos projets de travaux, nous vous informons que de nouveaux documents type CERFA sont disponibles sur le service public :

<https://www.service-public.fr/>

ou celui de la commune :

<https://les-granges-gontardes.fr>

Attention !! Toute pose de climatisation ou de forage doit être déclarée en mairie

Emploi d'été



Téo FOURTIER sera agent technique pour un emploi estival du 31 juillet au 25 Août 2023

Le Pimm's mobile

Une réponse humaine de proximité aux besoins des habitants des territoires ruraux, dans leur vie quotidienne. De l'information de premier niveau à l'accompagnement dans des démarches spécifiques.



L'agent de médiation apporte aide et informations personnalisées en rapport à la mobilité, l'accès aux droits, les prestations sociales, la demande d'emploi ou encore la naturalisation. C'est une offre de service mutualisé de la CARSAT, SNCF, la POSTE, EDF, ENEDIS, VEOLIA et les partenaires de France Service, de la Communauté de Communes Drôme-Sud Provence. Venez à notre rencontre, lors des tournées du PIMMS Mobile.

Attention pour la prise de rendez-vous il faut appeler : le 04 69 14 30 30 ou

contact0726@pimms.org

le 3ème lundi du mois de 14h30 à 17h.

17/07 - 21/08 - 18/09 - 16/10 - 20/11 - 18/12

« **LE RENDEZ-VOUS DES GRANGES** » Directrice de la publication : Hélène MOULY. Participation de : Valérie LAFOSSE, Alexa BOUSQUENAUD, Véronique GENEVES, Fabienne KOBİ, Nicole PONIZY, Didier SOULAIGRE, Dominique VEZON-DAUNIS.